

Séquence EMC Seconde

La personne et l'Etat de droit

La personne et l'État de droit

Compétences	Connaissances	Exemples de situations et de mises en œuvre
■ Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu. ■ Mobiliser les connaissances exigibles. ■ Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique. ■ S'impliquer dans le travail en équipe.	L'État de droit et les libertés individuelles et collectives (les institutions de l'État de droit, la place de la loi, la hiérarchie des normes juridiques). La séparation des pouvoirs. Le fonctionnement de la justice : - la justice pénale (instruction, procès, droits de la défense, exécution des décisions) ; - la justice administrative (garantie des citoyens contre les abus de pouvoirs) ; - la justice civile. ■ Les droits et les obligations des lycéens et de la communauté éducative. ■ Les principes et les différentes formes de solidarité. La question de la responsabilité individuelle.	■ Étude de situations réelles ou fictives (d'actualité, historiques, littéraires...) pour analyser les contradictions entre obligations juridiques et morales et les rapports entre les individus et l'État (projet interdisciplinaire souhaitable). ■ Rencontre avec des acteurs de la justice par l'intermédiaire des tribunaux, juges prud'homaux ou de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). ■ À partir de situations tirées de la vie des lycéens, d'adolescents ou de jeunes adultes, réflexion sur les différentes formes d'engagement, dans l'établissement (participation à la démocratie lycéenne) ou dans la vie quotidienne, sur leur signification et sur leur légitimité.

LGV Lyon-Turin. Erri de Luca, homme de parole

ELIANE PATRIARCA 2 FÉVRIER 2015 À 19:16



Erri de Luca lors de son procès à Turin le 28 janvier. (Photo Marco Bertorello. AFP)

Capture du site Libération.fr, le 2 février 2015



L'affaire de Luca, un angle pertinent pour aborder :

Connaissances

L'État de droit et les libertés individuelles et collectives (les institutions de l'État de droit, la place de la loi, la hiérarchie des normes juridiques).

La séparation des pouvoirs.

Le fonctionnement de la justice :

- la justice pénale (instruction, procès, droits de la défense, exécution des décisions) ;
- la justice administrative (garantie des citoyens contre les abus de pouvoirs) ;
- la justice civile.

- Les droits et les obligations des lycéens et de la communauté éducative.
- Les principes et les différentes formes de solidarité. La question de la responsabilité individuelle.

- Les tensions entre liberté d'expression et respect des biens,
- La notion d'intérêt général,
- Le rôle de la loi, notamment dans la définition des libertés,
- La hiérarchie des normes juridiques, garante de l'Etat de droit,
- Le fonctionnement de la justice,
- La séparation des pouvoirs,
- La notion d'engagement, ses formes,
- La notion de responsabilité individuelle.

Au-delà des connaissances, des objectifs moraux et civiques :

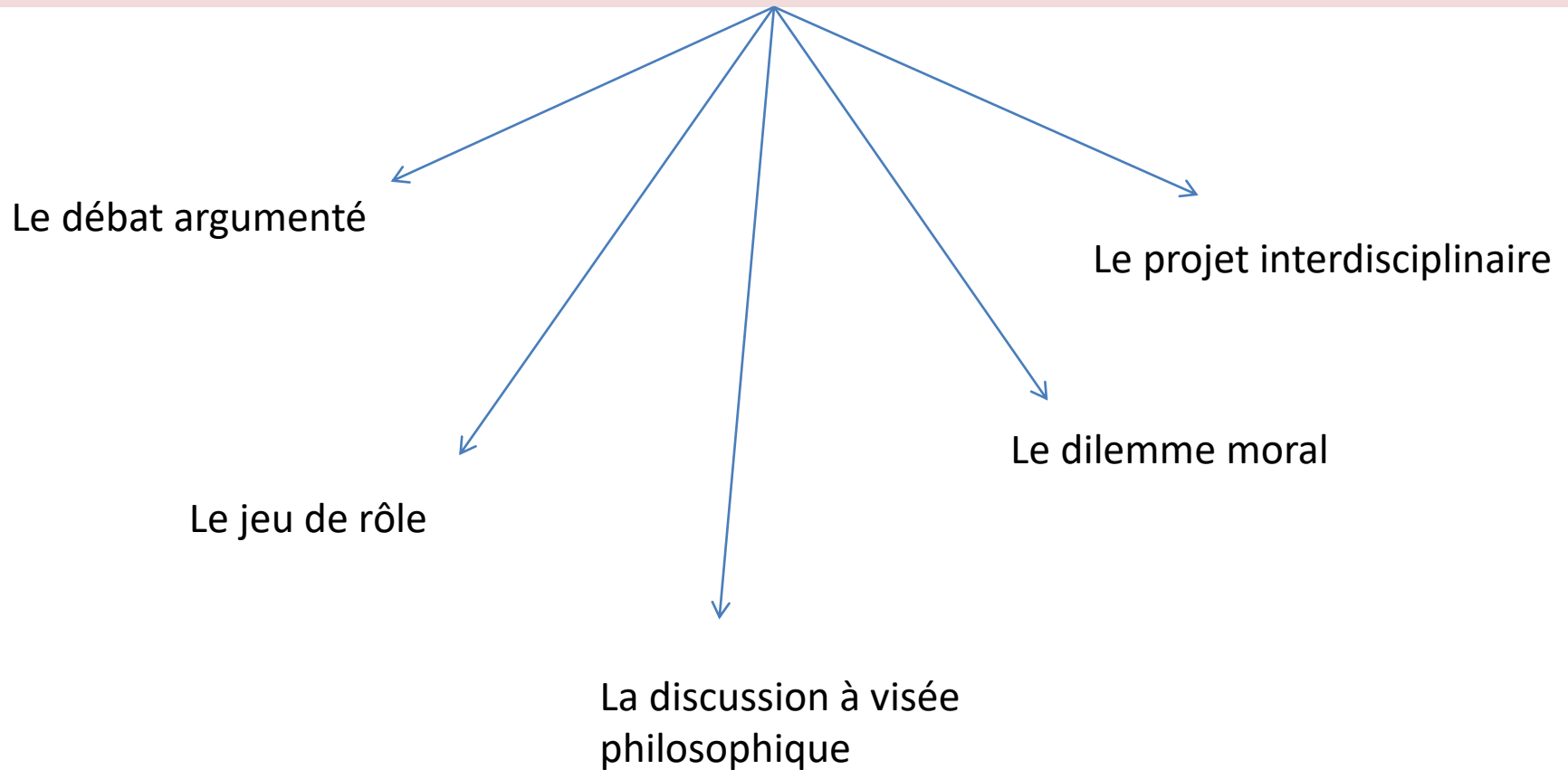
Extrait du BOEN spécial n°6 du 25 juin 2015 :

Inscrit dans la continuité de l'enseignement dispensé à l'école primaire et au collège, [l'enseignement moral et civique] embrasse les quatre dimensions de ce que doit être une culture morale et civique :

- la formation d'une conscience morale,
- la compréhension du rôle de la règle et du droit,
- l'exercice du jugement critique,
- le sens de l'engagement.

➔ Quelles pratiques pédagogiques ?

Plusieurs pratiques pédagogiques possibles :



Le débat argumenté :

Première proposition :

Serait-il juste de condamner Erri de Luca à une peine de prison ?

Tensions entre
liberté
d'expression et
respect des biens

Responsabilité
individuelle,
responsabilité de
l'écrivain

La justice (comme
valeur, comme
institution)

Le débat argumenté :

Deuxième proposition :

Auriez-vous signé la pétition de soutien à Erri de Luca ?

LIBERTÉ POUR ERRI DE LUCA

La LTF, la Lyon-Turin Ferroviaire, une société publique franco-italienne, a mené les études préparatoires pour un tunnel TGV de 57 kilomètres au travers des Alpes pour nous entraîner encore plus dans une vie à grande vitesse. Elle a déposé plainte à Turin contre Erri De Luca pour des propos sur le sabotage du projet dans une interview accordée au *Huffington Post* italien. Il risque de un à cinq ans de prison ferme.

Nous avons lu *La Parole Contraire*, un livre publié aux éditions Gallimard, où il défend sa liberté de parole. Alors que la France s'est récemment mobilisée pour la liberté d'expression, comment pourrait elle laisser un écrivain risquer la prison pour ses déclarations publiques ?

En lecteurs, nous exprimons notre solidarité avec Erri De Luca.

En citoyens du monde, nous demandons aux États français et italiens de faire retirer cette plainte d'une société dont ils sont aujourd'hui les seuls actionnaires.

En défenseurs de la liberté d'expression, nous n'acceptons pas qu'un écrivain soit poursuivi pour ses mots.

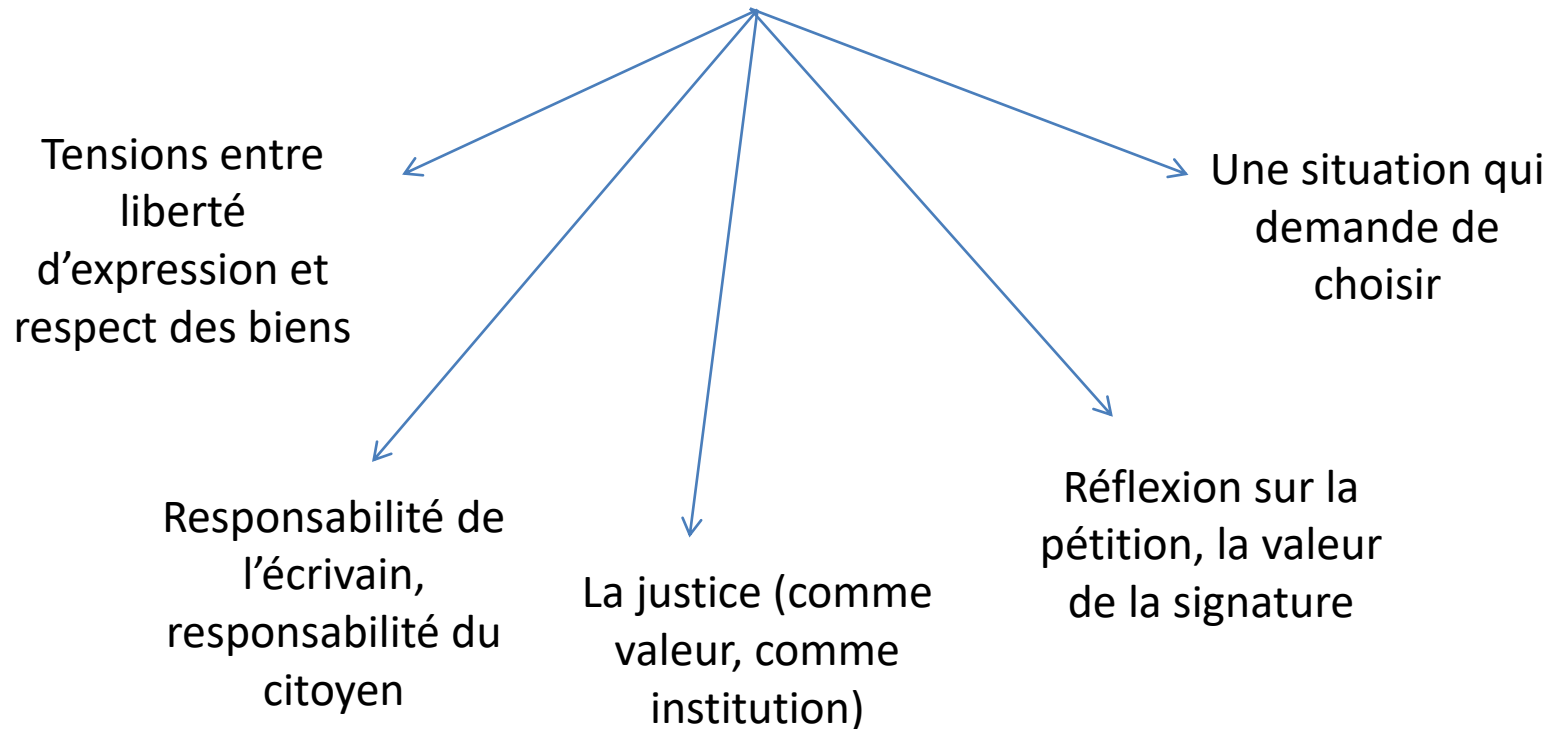
Pour signer cet appel, merci de remplir ce formulaire:

www.soutienaerrideluca.net

Le débat argumenté :

Deuxième proposition :

Auriez-vous signé la pétition de soutien à Erri de Luca ?



Auriez-vous signé la pétition de soutien à Erri de Luca ?

COMMENT ?

1. Un débat « de débroussaillage »
2. Une phase de « brain storming » sur les informations dont il faut disposer pour participer au débat.
3. Recherches documentaires par groupe (sur Erri de Luca, le projet, le droit...).
4. Exposés sur le résultat des recherches.
5. Désignation d'un président de séance et de deux secrétaires. Reprise du débat.
6. Réflexion rétrospective (orale ou écrite) sur les notions abordées : liberté d'expression, place de la loi, hiérarchie des normes, état de droit...

POURQUOI ?

Développer des compétences, elles-mêmes porteuses de valeurs morales :

- Des compétences d'ordre cognitif : connaissance des règles de la vie collective, des droits de l'homme et des valeurs républicaines (liberté d'expression, égalité devant la loi), statut légal de la pétition et de la signature ;

- Des compétences relationnelles : des travaux de groupe qui favorisent la capacité à être ensemble, à coopérer, à prendre des responsabilités, à résoudre des conflits, et qui constituent une « première expérience de l'intérêt général » ;

- Des compétences de type procédural, de réflexion (raisonner de manière critique, problématiser une question), d'argumentation (construire son propos, le fonder sur des arguments, tenir compte des arguments d'autrui), d'information (rechercher, trier et hiérarchiser l'information), d'expression (écrire, parler, utiliser différents supports).

Auriez-vous signé la pétition de soutien à Erri de Luca ?

COMMENT EVALUER ?

1. Une évaluation globale de type TPE

- Démarche personnelle et investissement dans le travail de groupe :

Items	Compétences	D	C	B	A
1. Recherche documentaire	1.1. Recherche de sources d'information et de documents en rapport avec le thème et le sujet				
	1.2. Traitement pertinent des informations (sélection et analyse)				
2. Démarche	2.1. Adaptation de la démarche au sujet				
	2.2. Planification du travail				
3. Contribution au travail collectif	3.1. Esprit d'initiative et prise de responsabilités				
	3.2. Souci d'un travail d'équipe				
NOTE :		/ 8			

- Présentation orale du travail de groupe :

Items	Compétences	D	C	B	A
4. Contenus	5.1. Pertinence des contenus				
	5.2. Capacité à distinguer des faits, arguments, opinions				
5. Présentation argumentée	7.1. Construction de l'exposé				
	7.2. Qualité de l'argumentation				
	7.3. Réactivité face aux questions				
6. Expression orale	8.1. Qualité de l'expression orale (clarté, audibilité, richesse du vocabulaire)				
	8.2. Prise de distance par rapport aux notes écrites				
NOTE :		/ 6			

- Participation au débat :

Items	Compétences	D	C	B	A
7. Respect des règles du débat	5.1. Respect des règles régissant la prise de parole				
	5.2. Ecoute et respect des points de vue contradictoires				
8. Qualité de l'argumentation	8.1. Capacité à fonder son propos sur des arguments				
	8.2. Mobilisation des connaissances exigibles				
	8.3. Réactivité, capacité à s'adapter à son interlocuteur				
9. Expression orale	9.1. Qualité de l'expression orale (clarté, audibilité, richesse du vocabulaire)				
	9.2. Spontanéité de l'expression orale				
NOTE :		/ 6			

2. Un écrit réflexif (bilan du cas proposé / prise de position / argumentation)

Le jeu de rôle :

Première proposition :

Faire le procès d'Erri de Luca

Tensions entre liberté
d'expression et
respect des biens

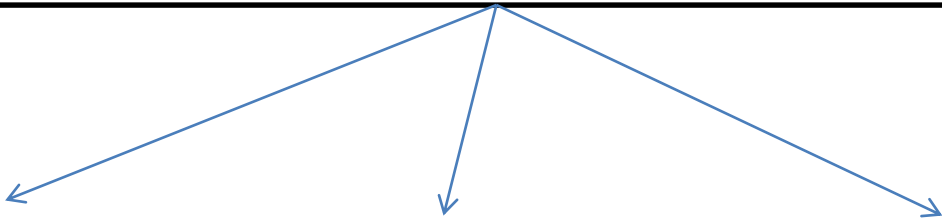
Responsabilité
individuelle,
responsabilité de
l'écrivain

La justice (comme
valeur, comme
institution)

Le jeu de rôle :

Deuxième proposition :

**Réunion de la dernière chance : le ministre des
Transport réunit les protagonistes du débat sur le TGV
Lyon – Turin pour une ultime consultation /
concertation / négociation / médiation**



Notion d'intérêt
général (conception
française /
conception anglo-
saxonne)

Au-delà de la
violence, les
moyens légaux de
traiter les
divergences de
point de vue

Notion de
gouvernance,
démocratie
participative

Réunion de la dernière chance...

COMMENT ?

1. Désignation des « ministres des transports », « militants écologistes », « habitants du Val de Suze », « entrepreneurs de BTP », « contribuables européens ».
2. Chaque groupe est chargé de définir, de façon nuancée, la position de l'acteur qu'il représente.
3. Si consultation : exposé des points de vue.
Si concertation : exposé et discussion, les ministres prendront ensuite leur décision.
Si négociation ou médiation : exposé et discussion, définition d'un compromis.
4. Réflexion rétrospective sur les notions abordées : intérêt général, gouvernance...

POURQUOI ?

Développer des compétences, elles-mêmes porteuses de valeurs morales :

- Des compétences d'ordre cognitif : connaissance de la notion d'intérêt général ;
- Des compétences relationnelles : travaux de groupe (idem), la discussion permet de se mettre à la place de l'autre, de prendre conscience de la réciprocité dans le rapport à l'autre, de résoudre les conflits ;
- Des compétences de type procédural, de réflexion (raisonner de manière critique, problématiser une question), d'argumentation (construire son propos, le fonder sur des arguments, tenir compte des arguments d'autrui), d'information (rechercher, trier et hiérarchiser l'information), d'expression (écrire, parler, utiliser différents supports).

Réunion de la dernière chance...

COMMENT EVALUER ?

1. Une évaluation globale de type TPE

- Démarche personnelle et investissement dans le travail de groupe :

Items	Compétences	D	C	B	A
1. Recherche documentaire	1.1. Recherche de sources d'information et de documents en rapport avec le thème et le sujet				
	1.2. Traitement pertinent des informations (sélection et analyse)				
2. Démarche	2.1. Adaptation de la démarche au sujet				
	2.2. Planification du travail				
3. Contribution au travail collectif	3.1. Esprit d'initiative et prise de responsabilités				
	3.2. Souci d'un travail d'équipe				
NOTE :		/ 8			

- Présentation orale du travail de groupe :

Items	Compétences	D	C	B	A
4. Contenus	5.1. Pertinence des contenus				
	5.2. Capacité à distinguer des faits, arguments, opinions				
5. Présentation argumentée	7.1. Construction de l'exposé				
	7.2. Qualité de l'argumentation				
	7.3. Réactivité face aux questions				
6. Expression orale	8.1. Qualité de l'expression orale (clarté, audibilité, richesse du vocabulaire)				
	8.2. Prise de distance par rapport aux notes écrites				
NOTE :		/ 6			

- Participation au débat :

Items	Compétences	D	C	B	A
7. Respect des règles du débat	5.1. Respect des règles régissant la prise de parole				
	5.2. Ecoute et respect des points de vue contradictoires				
8. Qualité de l'argumentation	8.1. Capacité à fonder son propos sur des arguments				
	8.2. Mobilisation des connaissances exigibles				
	8.3. Réactivité, capacité à s'adapter à son interlocuteur				
9. Expression orale	9.1. Qualité de l'expression orale (clarté, audibilité, richesse du vocabulaire)				
	9.2. Spontanéité de l'expression orale				
NOTE :		/ 6			

2. Un écrit réflexif (définition de la notion d'intérêt général / prise de position sur une solution / argumentation)

La discussion à visée philosophique :

Il s'agit de « réfléchir au sens des choses, en dehors de toute prise de position et sans viser l'action » (Ressources EMC, Eduscol, septembre 2015).

Dans quelle mesure Erri de Luca est-il responsable de ses paroles ?
Qu'est-ce qu'être responsable ?

Confronter les différents
sens du mot
« responsabilité » : civile,
pénale, morale...

Poser la question de la
responsabilité de
l'écrivain : peut-il / doit-il
tout dire ?

Permettre à chacun de
peser les conséquences
de ses actes comme de
ses mots

Qu'est-ce qu'être responsable ?

COMMENT ?

1. Une situation de discussion (tables en U, CDI...).
2. Faire discuter les élèves, et non discuter avec eux.
3. Aider à conceptualiser (passer du mot à l'idée).

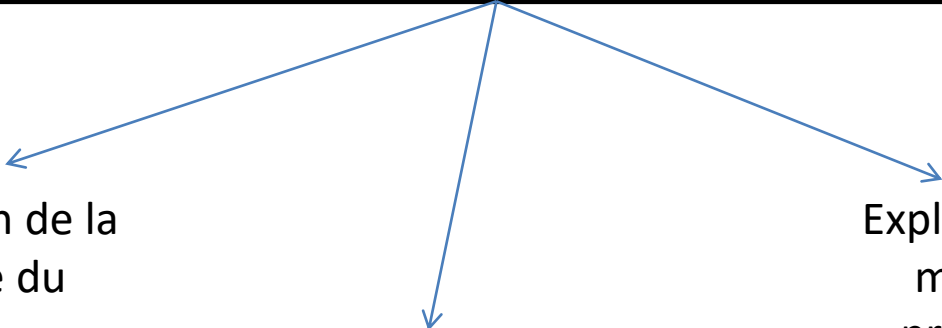
POURQUOI ?

Développer des compétences, elles-mêmes porteuses de valeurs morales :

- Des compétences d'ordre cognitif : connaissance des différentes formes de responsabilité ;
- Des compétences relationnelles : la discussion permet de se mettre à la place de l'autre, de prendre conscience de la réciprocité dans le rapport à l'autre, de surmonter les désaccords ;
- Des compétences de type procédural, de réflexion (raisonner de manière critique, problématiser une question), d'argumentation (construire son propos, le fonder sur des arguments, tenir compte des arguments d'autrui), d'expression.

Le dilemme moral :

Laura Eduati, journaliste au Huffington Post, contacte l'écrivain Erri de Luca par téléphone pour l'interroger sur son soutien au mouvement NO-TAV. Lors de l'interview, il tient des propos qui risquent de lui attirer des ennuis. Doit-elle les publier ?



Poser la question de la responsabilité du journaliste

Poser la question de la responsabilité de l'écrivain : peut-il / doit-il tout dire ?

Explorer les champs de la morale : morale des principes, morale des conséquences

La journaliste doit-elle publier les propos d'Erri de Luca ?

COMMENT ?

1. Une phase de réflexion individuelle.
2. Discussion en groupe classe.
3. Synthèse.

POURQUOI ?

Développer des compétences, elles-mêmes porteuses de valeurs morales :

- Des compétences d'ordre cognitif : notions sur l'éthique journalistique, connaissance des champs de la morale ;

- Des compétences relationnelles : la discussion permet de se mettre à la place de l'autre, de prendre conscience de la réciprocité dans le rapport à l'autre, de surmonter les désaccords ;

- Des compétences de type procédural, de réflexion (raisonner de manière critique, problématiser une question), d'argumentation (construire son propos, le fonder sur des arguments, tenir compte des arguments d'autrui), d'expression.

Le projet interdisciplinaire :

Quelques pistes :

- Avec la géographie : le TGV Lyon – Turin, un projet durable ?

- Avec le français : l'écrivain peut-il tout dire ? doit-il tout dire ?

« Un écrivain *peut*-il tout dire et, si non, quelles sont les limites que la société et l'époque lui assignent ? Un écrivain *doit*-il tout dire et, si oui, les lois de la République des lettres lui font-elles obligation d'enfreindre celles du pouvoir et de la morale ? » Gisèle Sapiro, La responsabilité de l'écrivain, Littérature, droit et morale en France XIXe – XXIe siècle, Seuil, 2011

- Avec le français et l'histoire : les écrits des philosophes sont-ils responsables de la Révolution Française ?

- Avec la vie scolaire/vie de classe : la liberté d'expression permet-elle de tout dire au lycée ?

Conclusion :

- Un enseignement qui articule constamment les valeurs, les savoirs et les pratiques ;
- Des scénarios pédagogiques qui cherchent à développer les pratiques de coopération et d'échange ;
- Une formation progressive au jugement moral autonome ;
- Un enseignement qui ne peut être compris comme l'inculcation d'une morale, mais qui vise l'appropriation libre et éclairée de valeurs morales et civiques (dignité, liberté, égalité, solidarité, laïcité, esprit de justice, respect, absence de discrimination).